



## AVIS PUBLIC

**EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ** par la greffière-trésorière et directrice générale de la municipalité, que le conseil municipal statuera sur ces demandes de dérogations mineures au règlement d'urbanisme présentées ci-après, lors de sa séance ordinaire qui se tiendra le lundi 18 juillet 2022 à 19h30 à l'Hôtel de Ville au 65, route 338, Les Coteaux.

### 1. Demande de dérogation mineure numéro DM-269 :

- Adresse : 149, rue Joly , Les Coteaux , Québec
- Lot 3 359 293 du cadastre du Québec

#### Nature et effets :

Régulariser la superficie du bâtiment accessoire de type «Gazebo» sur le lot 3 359 293.

La demande vise à régulariser un bâtiment accessoire de type «Gazebo» d'une superficie de 22,3 mètres alors que le règlement de zonage numéro 19 prescrit une superficie maximale de 20 mètres carrés.

### 2. Demande de dérogation mineure numéro DM-270 :

- Adresse : 46, rue Lippé , Les Coteaux , Québec
- Lot 1 686 646 du cadastre du Québec

#### Nature et effets :

Procéder à la subdivision du lot 1 686 646 pour la création de deux nouveaux lots.

Pour le lot projeté numéro 6 528 084 donnant sur la rue Lippé, la demande vise à permettre une profondeur de 27,54m, une largeur de 21,34 mètres et une superficie de 632,7 mètres carrés alors que le règlement de zonage numéro 19 prescrit une profondeur minimale de 30 mètres, une largeur minimale de 24 mètres et une superficie minimale de 720 mètres carrés pour la zone H-2-109.

Pour le lot projeté numéro 6 528 085 donnant sur la rue André, la demande vise à permettre une profondeur de 21,34m, une superficie de 618,8 mètres carrés, une marge avant de 5 mètres et une marge arrière de 6 mètres alors que le règlement de zonage numéro 19 prescrit une profondeur minimale de 30 mètres, une superficie minimale de 720 mètres carrés, une marge avant minimale de 6 mètres et une marge arrière minimale de 9 mètres pour la zone H-2-109.

**Toute personne intéressée pourra, lors de cette séance, se faire entendre relativement à ces demandes.**

**DONNÉ aux Coteaux, ce 30<sup>e</sup> jour du mois de juin deux mille vingt-deux.**

Pamela Nantel,  
Directrice générale et greffière-trésorière